## COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES DIRECTEURS DES SOINS

## MISES À DISPOSITION

CAPN du 07 mai 2019

Etablissement d'accu	eil - Fonction	Prénom	Nom	Etablissement d'origine	Conditions
Centre hospitalier de l'Ouest Vosgien	en qualité de coordinatrice de l'Insitut de formation en soins infirmiers et de l'Institut de formation des aides soignants	Marie-Claire	SALIB	CH "Emile Durkheim" à Epinal (88 - Vosges) DS HC	2 ans à/c du 09/05/2017 à hauteur de 50% de sa quotité de travail (régularisation)
Centre hospitalier de Haute Gironde à Blaye	en qualité de coordinateur des Instituts de formation des aides soignants	Tam	NGUYEN	CH de Libourne et EHPAD de Coutras (33 - Gironde) DS HC	3 ans à/c du 01/04/2019 à hauteur de 20% de sa quotité de travail
Agence régionale de santé Pays de Loire	en qualité de conseiller pédagogique régional	Stéphane	GUERRAUD	CHU de Nantes (44 - Loire-Atlantique) DS HC	du 01/02/2015 au 31/01/2021 à temps plein (régularisation)
Centre hospitalier de Sarreguemines	en qualité de directrice de l'Institut de formation en soins infirmiers, dans le cadre du GHT Moselle-Est	Arielle	SAC-EPEE	CHI UNISANTE (57 - Moselle) DS CN	1 an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois ans à/c du 01/03/2019 à hauteur de 50% de son temps de travail
Centre hospitalier des Vals d'Ardèche	en qualité de coordonnateur général des soins	Jamel	CHOUAT	AP-HP (75 - Paris) DS CN	du 01/04/2019 au 31/12/2019 à temps plein
Agence régionale de santé de Corse	en qualité de conseillère technique et pédagogique régionale	Annick	TRAMONI	CHI de Toulon-La-Seyne-sur-Mer et CH de Hyères (83 - Var) DS HC	3 ans à/c du 07/01/2019 à temps plein
Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers, fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir directeurs des soins ; mises à disposition CAPN du 07 mai 2019					

S.M.P.S. MaD.1. - CAPN DS\_20190507